

# DNCA INVEST ONE

## ACTIONS LONG-COUVERT EUROPE

## Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à obtenir une performance annuelle supérieure au taux sans risque représenté par le taux €STR, tout au long de la période d'investissement recommandée. A cette fin, la société de gestion s'efforcera de maintenir une volatilité annuelle moyenne comprise entre 5 et 10 % dans des conditions de marché normales. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

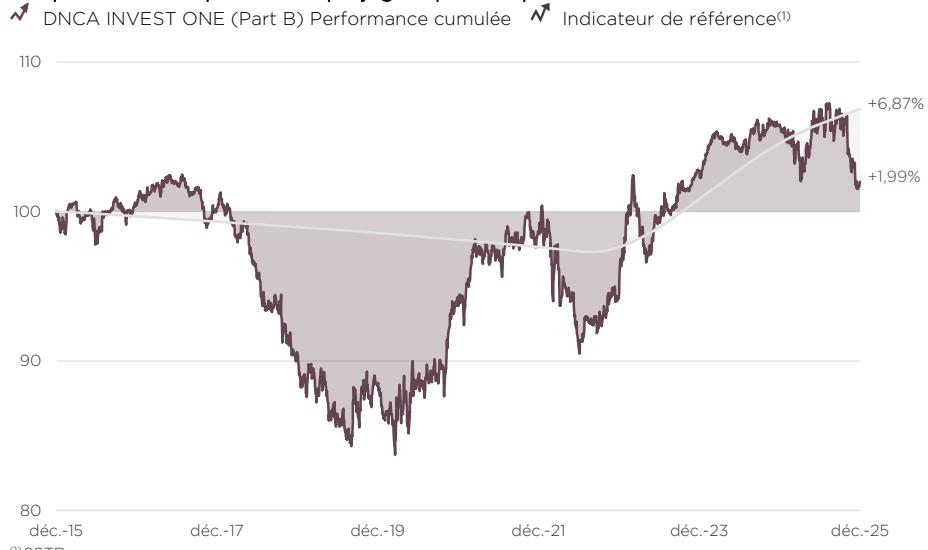
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

## Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	125,47
Actif net (m€)	187
Exposition brute	377,6%
Exposition nette	3,5%
Exposition nette corrigée du beta	2,2%
Nombre de Longs	

## Performance (du 31/12/2015 au 31/12/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

## Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part B	-3,62	+2,66	+1,72	+0,20	+1,63
Indicateur de référence	+2,21	+3,06	+1,73	+0,67	+0,50
Part B - volatilité	5,38	4,29	4,80	4,99	4,67
Indicateur de référence - volatilité	0,09	0,13	0,15	0,12	0,11

## Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part B	-1,48	-3,62	-3,62	+8,22	+8,89	+1,99
Indicateur de référence	+0,18	+2,21	+2,21	+9,49	+8,94	+6,87

#### Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Part B	-3,62	+2,98	+9,03	-4,35	+5,19	+6,07	-2,52	-9,57	-0,24	+0,43
Indicateur de référence	+2,21	+3,73	+3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	-0,37	-0,36	-0,32

## Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

**Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS.** 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

Ratio de Sharpe	-1,08	-0,08	0,01	-0,11
Tracking error	5,38%	4,29%	4,80%	4,99%
Coef. corrélation	0,01	0,00	0,02	0,02
Ratio d'information	-1,08	-0,09	0,00	-0,09
Bêta	0,62	0,03	0,61	0,88

**Principaux risques :** risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque de taux, risque de change, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque lié aux investissements en High Yield, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque lié à l'utilisation de l'effet de levier, risque de titres convertibles, risque de volatilité élevée, risque ESG, risque de durabilité.

## Principales positions

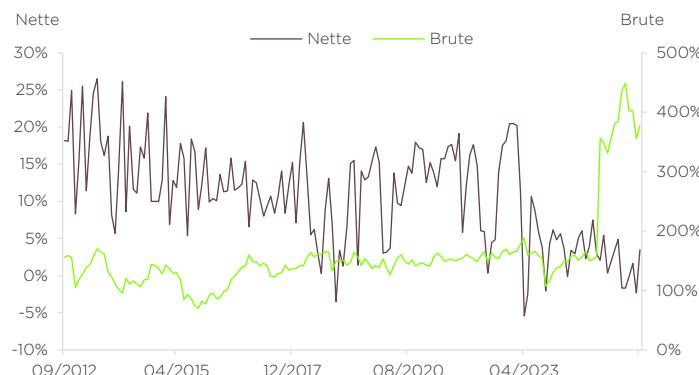
### Long

KERING	3,22%
ASML HOLDING NV	3,21%
SOCIETE GENERALE SA	3,20%
SAP SE	3,12%
LVMH	3,10%

### Short

MSCI EUROPE VALUE GR	-42,45%
STXE Sml 200 (EUR) GRt	-37,33%
STXE 600 (EUR) GRt	-22,62%
ESTX 50 (EUR) GRt	-21,44%
CAC 40 GR Index	-16,74%

## Exposition marché



## Évolution volatilité 3 ans



## Exposition par secteur

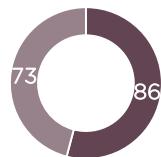
Secteur	Long	Short	Nette
Automobiles et équipementiers	2,9%	-5,4%	-2,4%
Banques	21,7%	-22,6%	-1,0%
Ressources de base	3,2%	-3,1%	0,2%
Chimie	5,3%	-6,3%	-1,1%
Bâtiment et matériaux de construction	9,4%	-5,8%	3,6%
Produits et services de consommation	16,5%	-12,2%	4,4%
Énergie	8,8%	-8,6%	0,3%
Services financiers	4,5%	-6,6%	-2,0%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,7%	-10,6%	-4,9%
Santé	21,9%	-21,1%	0,8%
Biens et services industriels	34,6%	-33,1%	1,5%
Assurance	5,8%	-10,4%	-4,6%
Médias	7,5%	-1,2%	6,4%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,1%	-4,6%	-3,5%
Immobilier	2,0%	-4,4%	-2,4%
Distribution	2,4%	-1,3%	1,1%
Technologie	15,3%	-15,2%	0,1%
Télécommunications	4,5%	-4,6%	-0,1%
Voyages et loisirs	5,4%	-2,0%	3,5%
Services aux collectivités	5,8%	-7,2%	-1,4%

## Exposition géographique (positions longues)

Pays	Exposition
France	55,6%
Allemagne	27,4%
Royaume-Uni	21,3%
Pays-Bas	18,3%
Italie	16,4%
Suisse	11,0%
Espagne	9,7%
Irlande	8,7%
Suède	4,5%
Danemark	4,1%
Etats-Unis	3,5%
Belgique	2,9%
Grèce	2,3%
Luxembourg	2,0%
Finlande	1,2%
Autriche	1,0%

## Performance

- Nombre de mois positifs
- Nombre de mois négatifs



	Part B	Indice <sup>(1)</sup>
Moins bonne performance sur 1 mois	-2,91%	-0,05%
Meilleure performance sur 1 mois	5,08%	0,36%
Moins bonne performance sur 1 trimestre	-5,65%	-0,15%
Meilleure performance sur 1 trimestre	6,15%	0,99%

<sup>(1)</sup>ESTR Compounded Index

## Commentaire de gestion

Les indices européens terminent l'année en hausse de 16.7% pour le Stoxx600 grâce à une économie mondiale résiliente, une impulsion budgétaire allemande prévue pour 2026-2027, un secteur bancaire en hausse de +65% et à une diversification opportune face aux actifs américains.

Le S&P 500 et Nasdaq clôturent l'année en hausse respectivement de 16,65 % et 20,38% et dans un contexte de déréglementation et d'innovation IA, de baisse de 75bp de taux et d'une croissance de 14% des BPA pour le S&P.

Cependant, avec l'appréciation de l'Euro de plus de 13%, la performance du S&P convertie n'atteint que 3% pour un investisseur européen.

Les sociétés liées à l'intelligence artificielle représentent désormais plus de 40 % du S&P 500. Les Mag7 étaient en hausse de 76% en 2023, de 48% en 2024 et de 23% en 2025, signe d'un rééquilibrage du marché qui devrait continuer en 2026.

Le S&P a commencé l'année sur un PE 12m de 21.5x pour finir à 22x, légèrement au-dessus de sa moyenne historique.

Pour 2026, la croissance économique mondiale devrait se situer autour de 3% (consensus FMI), avec un soutien fiscal et réglementaire aux Etats-Unis (croissance attendue à 2.2%), une perspective de nouvelles baisses de taux de la Fed (2 baisses prévues), et des dépenses dans la défense et l'infrastructure de l'Allemagne qui pourraient faire rebondir la croissance européenne à partir de 2026 (croissance attendue autour de 1.3%).

Cet environnement devrait soutenir les indices pour une 4ème année consécutive avec environ +12% de croissance des BPA aux US et +8-11% en Europe.

Nous serons tout particulièrement vigilants et réactifs sur les incertitudes liées aux dépenses dans l'IA, sur la trajectoire de baisse de taux de la Fed et enfin à la géopolitique et aux incertitudes politiques.

Sur le mois de décembre, DI One réalise une performance de -1,48% contre 0,18% pour son indice de référence alors que son exposition nette 3,5% demeure proche de la neutralité.

Sur l'année 2025, DI One réalise une performance de : -3,62% contre 2,21% pour son indice de référence.

Achevé de rédiger le 12/01/2026.



Alexis  
Albert



Augustin  
Picquendar



Valérie  
Hanna

### Informations administratives

**Nom :** DNCA INVEST One  
**Code ISIN (Part B) :** LU0641745681  
**Classification SFDR :** Art.8  
**Date de création :** 14/12/2011  
**Horizon d'investissement :** Minimum 5 ans  
**Devise :** Euro  
**Domiciliation :** Luxembourg  
**Forme juridique :** SICAV  
**Indicateur de référence :** €STR  
**Fréquence de calcul des VL :** Quotidienne  
**Société de gestion :** DNCA Finance  
  
**Equipe de gestion :**  
Alexis ALBERT  
Augustin PICQUENDAR  
Valérie HANNA  
  
**Éligible à l'assurance vie :** Oui  
**Éligible au PEA :** Non  
  
**Minimum d'investissement :** 0 EUR  
**Frais de souscription :** 3% max  
**Frais de rachat :** -  
**Frais de gestion :** 1,80%  
**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 :** 2,02%  
**Coûts de transaction :** 0,19%  
**Commission de surperformance :** 0,67%. Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR  
  
**Dépositaire :** BNP Paribas - Luxembourg Branch  
**Règlement / Livraison :** T+2  
**Cut off :** 12:00 Luxembourg time

### Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien [https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country\\_fr](https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : [https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires](http://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires)

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

## Glossaire

**Béta.** Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existante entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

**CFD (Contract For Differences).** Dérivé permettant d'être exposé à un titre donné. Les CFD permettent aux investisseurs de tirer parti de l'évolution du cours d'une valeur sans détenir la valeur en question et de constituer ainsi une exposition longue ou courte.

**Coefficient de corrélation.** Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

**Dérivés.** Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).

**Ratio de Sharpe.** Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

**Ratio d'information.** Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

**Tracking error.** Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

**Vente à découvert.** Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.